



Plan d'intervention et d'affectation des ressources (PIAR) de la MRC de Bécancour

Programme Réseau accès PME

2025-2026

Le 9 octobre 2025
Adopté par le Conseil des maires le 15 octobre 2025
Résolution #2025-10-217

MISE EN CONTEXTE

La MRC de Bécancour a été créée en novembre 1981 suite à la consultation des élus et de la population du territoire, conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme. Elle comprend 12 municipalités et la communauté abénaquise de Wôlinak regroupant plus de 20 000 citoyens.

La Ville de Bécancour compte 12 438 habitants sur un territoire de 434 km². Les 11 autres municipalités se répartissent la population qui varie de 350 à 1200 habitants pour chacune d'elles. La MRC occupe une superficie totale de 1 133 km². Les exploitations agricoles et forestières occupent une place prépondérante tant dans l'économie que dans le paysage de la MRC de Bécancour.

En effet, la zone agricole constitue 95 % du territoire. Sur le plan économique, la MRC se caractérise par l'importance de ses parcs industriels. On y recense en effet trois parcs industriels principaux, dont un parc d'envergure, le Parc industriel et portuaire de Bécancour.

En 1983, la MRC de Bécancour fut l'une des premières MRC à compléter son schéma d'aménagement, important outil régional d'intervention. Ce dernier a servi de modèle de base pour plusieurs municipalités, et ce, au niveau de la province.

Début 2008, le MAMROT et le MAPAQ ont signifié leur intérêt à ce que la MRC de Bécancour fasse l'objet d'une expérience pilote en regard d'une planification du territoire (plan de développement de la zone agricole) visant à trouver des mécanismes qui permettront un aménagement rationnel du territoire rural en tenant compte des impératifs, de l'agriculture et des autres usages pour maintenir la qualité de vie des citoyens et dynamiser les municipalités.

CENTRE LOCAL DE DÉVELOPPEMENT (CLD) DE LA MRC DE BÉCANCOUR (ENTREPRENDRE MRC BÉCANCOUR)

Le CLD de la MRC de Bécancour est une corporation à but non lucratif mandatée par la MRC de Bécancour et le gouvernement du Québec afin d'assurer le développement local, le soutien à l'entrepreneuriat, la promotion et l'animation du milieu sur le territoire des municipalités de Bécancour, Deschaillons-sur-Saint-Laurent, Fortierville, Lemieux, Manseau, Parisville, Sainte-Cécile-de-Lévrard, Sainte-Françoise, Sainte-Marie-de-Blandford, Sainte-Sophie-de-Lévrard, Saint-Pierre-les-Becquets, Saint-Sylvere et Wôlinak (communauté autochtone).

Le CLD est gouverné par un conseil d'administration de 5 personnes composé d'élus municipaux, de représentants socio-économiques et de différentes personnes-ressources. Les services du CLD sont dispensés par une équipe de professionnels multidisciplinaires qui accompagne les promoteurs dans leurs projets d'affaires et qui leur facilite l'accès à un réseau de contacts élargi.

Que ce soit en phase de démarrage, d'expansion, de relocalisation ou encore pour procéder à des projets d'acquisition, de modernisation, d'amélioration de la productivité, de développement de marché, d'exportation ou tout autre type de projets, les professionnels du CLD offrent un soutien technique de pointe gratuit et adapté à leurs besoins.

Acteur économique central du milieu, le CLD constitue la porte d'entrée locale donnant accès à l'ensemble des programmes et services gouvernementaux et paragouvernementaux offerts aux promoteurs et aux entreprises de la MRC de Bécancour. En plus de l'expertise des membres de l'équipe, le CLD offre également une série d'outils financiers adaptés à la réalité des entrepreneurs locaux par l'entremise de ses programmes et en partenariat avec d'autres.

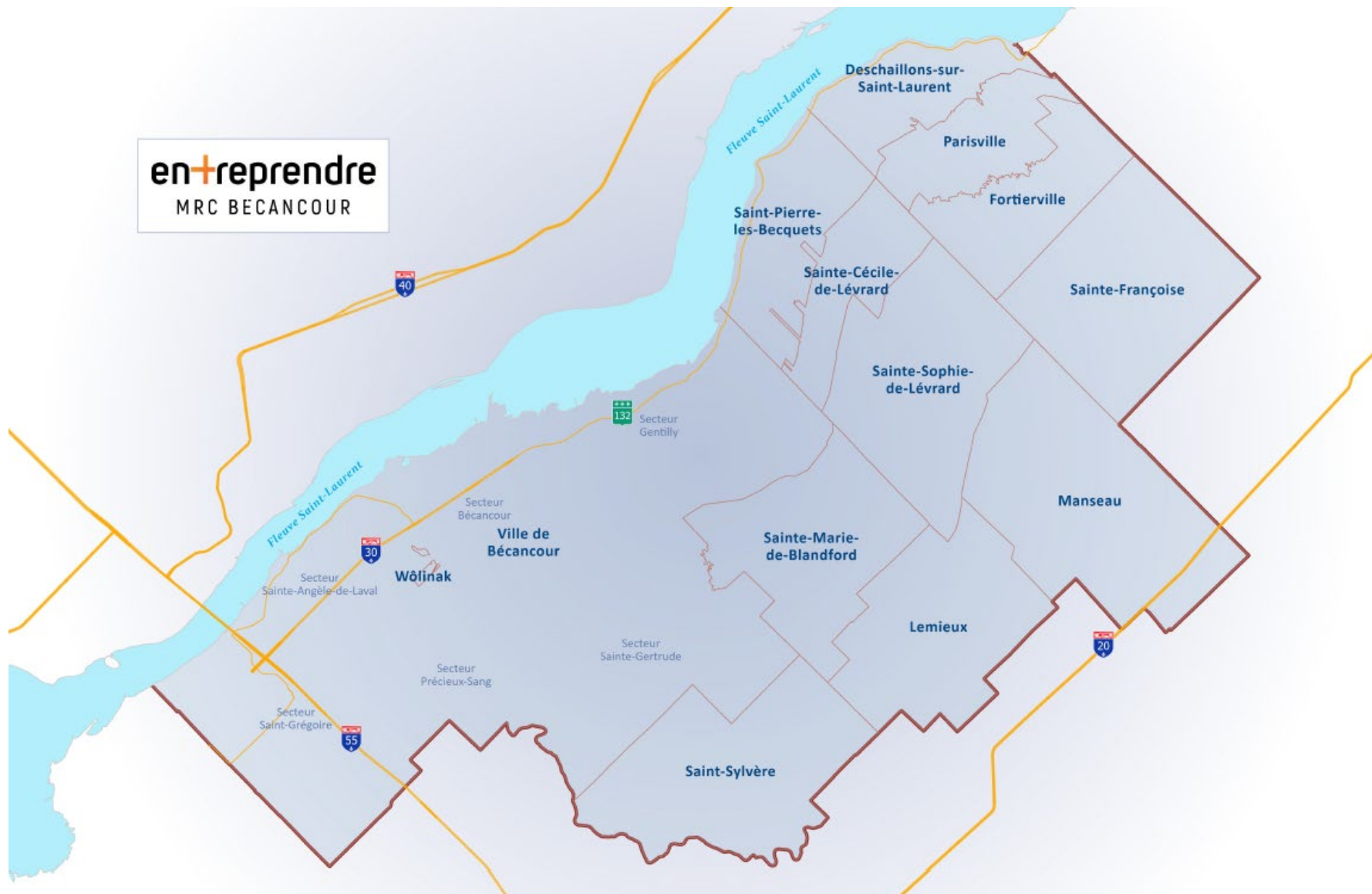
PORTRAIT DE LA RÉGION

Situé dans la province naturelle des Basse-Terre du Saint-Laurent, le territoire de la MRC de Bécancour présente un relief généralement plat et bas, notamment par rapport au paysage de collines et de plateaux des premières hauteurs appalachiennes qui le borde au sud et des contreforts des Laurentides au nord. Cette région est nettement moins urbanisée et sans véritable pôle urbain que ne le sont les MRC voisines. Le territoire compose avec une structure industrielle peu diversifiée dont le niveau de développement économique est plus bas au nord de l'autoroute 20.

Toutefois, la MRC occupe une position stratégique dans le sud du Québec, permettant de rejoindre rapidement les grands centres urbains du Québec, ainsi que la frontière américaine. En effet, elle est située à environ une heure de Montréal et de Québec. De plus, on y recense trois parcs industriels principaux, dont un parc d'envergure, le Parc industriel et portuaire de Bécancour.

Plus précisément on compte quatre zones industrielles implantées dans la Ville de Bécancour : dans le secteur Saint-Grégoire, au pied du pont Laviolette, à l'intersection nord-ouest des autoroutes 30 et 55 (Parc industriel et commercial 30-55); dans le secteur Bécancour, entre l'autoroute 30 et le fleuve Saint-Laurent. Cette zone est administrée par la Société du Parc industriel et portuaire de Bécancour; dans le secteur Gentilly, entre le boulevard Bécancour (la nationale 132) et le fleuve Saint-Laurent. Cette zone était dédiée, jadis, à l'ancienne usine d'eau lourde Laprade (parc Laprade); dans le secteur Sainte-Gertrude, de part et d'autre de la rue des Châtaigniers. D'autres municipalités proposent aussi des terrains à vocation industrielle.

CARTE DE LA MRC DE BÉCANCOUR - MUNICIPALITÉS ET SECTEURS



OBJECTIFS ET AXES D'INTERVENTIONS DU RÉSEAU ACCÈS PME

OBJECTIFS

- 1- Améliorer les **services aux entreprises**
- 2- Développer une **offre de service** qui répond aux priorités et aux besoins des entreprises de l'ensemble du territoire de la MRC
- 3- Donner accès à des **services comparables** sur le territoire
- 4- Assurer que les **entreprises puissent se déployer** et atteindre leur plein potentiel

AXES D'INTERVENTIONS

- 1- **Accompagner** les entreprises et les entrepreneurs dans leurs projets d'affaires
- 2- **Référer** aux ressources, programmes, services existants afin d'aider de manière optimale tous les types d'entreprises (travailleurs autonomes, coops, entreprises manufacturières, services, etc.)
- 3- Intervenir à l'échelle de la MRC pour permettre une **accessibilité** de proximité aux services au plus grand nombre d'entreprises et d'entrepreneurs
- 4- **Collaborer** avec différentes **ressources** et expertises sur le territoire des MRC pour maximiser l'offre de services aux entrepreneurs
- 5- **Collaborer** étroitement avec **IQ** dans chaque région pour permettre au plus grand nombre d'entreprises d'optimiser leurs processus et leur croissance
- 6- Contribuer à **faciliter** les démarches de **financement** en lien avec des projets d'entreprises divers et variés, notamment par les FLI, les FLS et d'autres fonds régionaux dédiés
- 7- **Dynamiser** l'économie locale des MRC par l'augmentation des ressources pour accompagner les entreprises

PLAN D'INTERVENTION ET D'AFFECTATION DES RESSOURCES 2025-2026

ENJEUX À TRAVAILLER	OBJECTIFS RÉSEAU ACCÈS PME	AXES D'INTERVENTIONS RÉSEAU ACCÈS PME	OBJECTIFS À ATTEINDRE	ACTION MISE EN PLACE	ÉCHÉANCES	INDICATEURS DE PERFORMANCE
1- Mise en place d'une direction du développement économique structurée et alignée avec la direction générale <i>N. B. Le poste de direction du développement économique n'est pas financé par ce programme.</i>	1-2-3-4	3	Structurer, déployer et faire rayonner la branche du développement économique de la MRC de Bécancour, en assurant la cohérence, la performance et la création d'une équipe.	Mettre en place et assurer le suivi de la progression de la rédaction du plan d'action.	2025	Taux d'avancement du plan stratégique.
	2	3		Élaborer la structure organisationnelle et préciser les rôles clés.	2025	Élaboration d'un organigramme interne.
2- Développer une offre de services adaptée aux besoins des entreprises du territoire de la MRC de Bécancour	1	7	Offrir une gamme de services cohérents, inclusive et alignée aux besoins des entreprises de la MRC de Bécancour, afin de renforcer leur compétitivité et leur pérennité.	Embauche d'un conseiller aux entreprises en et développement des affaires.	2025	Poste pourvu et conseiller intégré dans l'équipe. Nombre d'entreprises rencontrées ou accompagnées.
	1	4-5		Mettre en place des initiatives pour l'amélioration des services.	2025-2026	Délai moyen de traitement des demandes. Nombre de projets financés.
	1-2-3	4-5-6		Établir des partenariats avec les organismes de développement économique du territoire.	2025	Nombre de dossiers référencés par des partenaires. Nombre de partenaires rencontrés.
	1	2		Veille des besoins en matière de développement économique sur le territoire.	2025-2026	Rédaction d'une fiche de besoins identifiés sur le territoire. Nombre d'entreprises visitées et contactées.
	1-3	1-2		Offrir des formations aux entreprises et aux entrepreneurs.	2026	Taux de satisfaction des participants. Nombre de participants.
	1-2	1	Assurer que les compétences et l'expertise de l'équipe répondent aux besoins actuels et émergents du développement économique du territoire.	Identifier les compétences clés à développer selon les besoins du territoire.	2025-2026	Nombre de formations suivies par les employés.
	1-2	1		Favoriser le transfert interne de connaissances.	2025-2026	Nombre de dossiers en collaboration. Taux de satisfaction des employés sur le transfert de connaissances.

3- Mise en place d'une gestion efficace et performante des programmes financiers	1	6	Assurer une administration rigoureuse et transparente des programmes financiers afin d'en maximiser l'efficacité et les retombées pour les entreprises du territoire.	Mettre à jour et simplifier le processus d'évaluation et d'approbation des demandes.	2025-2026	Taux de satisfaction des entreprises bénéficiaires (%). Délai moyen de traitement d'une demande. Valeur moyenne du financement octroyé aux projets supportés.
	1-2-3	2-3-6		Créer un répertoire des subventions disponibles aux entreprises du territoire.	2026	Nombre de subventions répertoriées. Taux d'utilisation du formulaire par les entreprises du territoire.
	2	6		Élaborer et documenter des procédures administratives normalisées pour la gestion des programmes financiers.	2025-2026	Taux de conformité des dossiers traités (%).
	1	6	Veiller à une utilisation optimale et efficiente des fonds internes afin d'assurer la pérennité financière de l'organisation et de maximiser l'appui offert au plus grand nombre d'entreprises possible.	Mettre à jour et revoir la politique d'investissement interne.	2025-2026	Nombre d'améliorations administratives ou technologiques implantées.
	1-4	1-2-6		Définir des objectifs annuels d'allocation des fonds internes.	2026	Taux d'utilisation des enveloppes budgétaires disponibles.
	1	6		Mettre en place un mécanisme de suivi financier interne.	2026	Politique d'investissement mise à jour, validée et adoptée par le CA.
	2	1-6		Formaliser les procédures de gestion et de reddition des fonds.	2025-2026	Taux de redditions déposées à temps.
4- Favoriser une approche concertée et cohérente du développement économique à l'échelle territoriale	2-3	2-3	Assurer une collaboration fluide et complémentaire entre les acteurs locaux et régionaux du développement économique, afin d'aligner les priorités.	Participer activement aux démarches et comités régionaux.	2025-2026	Nombre de rencontres régionales tenues avec participation de la MRC.
	2-3	2-3		Planifier des rencontres régulières avec les partenaires territoriaux.	2025-2026	Intégration des priorités identifiées en rencontre dans le plan d'action du développement économique. Réduction du chevauchement d'initiatives entre les partenaires.
	1-2-3-4	1-2-3-4-5-6-7		Intégrer les orientations régionales dans la planification interne de la MRC.	2025-2026	Plan d'action 2025 du développement économique aligné avec les priorités régionales.

5- Renforcer le rayonnement et la visibilité du développement économique	1-2-3	4-5-6	Accroître la notoriété de la MRC de Bécancour en tant qu'acteur clé du développement économique, en valorisant les réussites du territoire et en diffusant une image forte.	Élaborer et déployer une stratégie de communication et de visibilité territoriale.	2026	Nombre de campagnes de visibilité ou événements économiques organisés ou coorganisés.
	1-2-3-4	4-5-6		Mettre en place un tableau de bord de suivi de la visibilité.	2026	Taux d'avancement du développement du tableau de bord. Nombre d'indicateurs intégrés au tableau de bord. Taux d'utilisation interne du tableau de bord.
	2-3	3		Valoriser les entreprises accompagnées et accroître la visibilité d'Entreprendre dans la MRC.	2025-2026	Taux d'engagement sur les publications présentant des entreprises locales. Nombre de nouveaux abonnés de la page Facebook. Proportion d'entreprises mentionnant Entreprendre comme source d'appui. Nombre de nouvelles demandes d'accompagnement reçues. Nombre de projets financés par Entreprendre.
	2-3	2		Participer à des événements et initiatives régionales de promotion économique.	2025-2026	Nombre d'événements de représentation économique réalisés. Nombre d'événements de promotion ou de réseautage organisés.